SDIS BROYE-VULLY

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Service de Défense Incendie et Secours Broye-Vully

Edition
Rapport annuel du Service de Défense Incendie et Secours Broye-Vully.

Réalisation
Administration et Groupe média du SDIS Broye-Vully.
KIS Communication

Photos
Sapeurs-pompiers du SDIS Broye-Vully
Groupe média du SDIS

Impression
Media f sa

Copyright
SDIS Broye-Vully

Contact
SDIS Broye-Vully
Rue de Savoie 1
1530 Payerne

Tél. +41 26 662 65 73
info@sdis-broye-vully.ch
www.sdis-broye-vully.ch

Tirage : 75 exemplaires
Disponible en ligne sur notre site internet

1 MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE DIRECTION

2 MOT DU COMMANDANT

3 ORGANISATION

3.1. Communes
3.2. Autorités
3.3 Organigramme du SDIS

4 PERSONNEL

4.1. Général
4.2 Démissions
4.3 Promotions

5 ENGAGEMENT

6 LOGISTIQUE

7 FORMATION

8 ADMINISTRATIF

9 AUTRES ACTIVITÉS

9.1 Jeunes sapeurs-pompiers
9.2 Manifestations
9.3 Passeport vacances
9.4 Concours FVSP

10 NOUVELLE CASERNE

11 CONCLUSION

11.1 Objectifs
11.2 Remerciements

1 MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE DIRECTION

Mesdames et Messieurs,
Chers toutes et tous,

Au nom du comité de direction, j'ai le privilège de prendre la parole dans ce rapport de gestion. Durant cette année 2022, le travail du comité de direction fut soutenu afin d'avancer dans les différents objectifs fixés dont la nouvelle caserne. Une étape importante a ainsi pu être franchie. Après plusieurs visites de caserne ainsi qu'un travail conséquent du comité de pilotage et de la commission technique, l'étude de faisabilité nous a été remise au mois de juillet. Cette étude de faisabilité arrive à la conclusion que notre programme de locaux entre dans notre cible budgétaire et pouvait être implanté sur le terrain désiré. Après de nombreux échanges constructifs avec la Municipalité de Payerne, cette dernière a proposé en décembre à son conseil communal, un préavis de mise à disposition d'un terrain sous forme de DDP pour la construction du bâtiment de notre association. Ce préavis fut accepté à l'unanimité. Nous remercions la Municipalité de Payerne, ainsi que le conseil communal pour son engagement envers notre association. Cette étape était indispensable à la suite de ce projet. Dans le même temps, le conseil intercommunal du SDIS Broye-Vully acceptait le crédit d'étude pour une enveloppe budgétaire de CHF 900'000.-. Tous les feux sont désormais au vert afin que nous puissions avancer. Cette étude nous permettra de consolider les différents éléments et aboutira au premier semestre 2024 vers un crédit de construction. 10 après la fusion de nos corps sapeurs-pompiers, ce projet se veut rassembleur au sein de notre SDIS Broye Vully et toutes les barrières déjà franchies nous prouvent que nous sommes sur le bon chemin. Merci à nos 17 communes membres pour leur confiance.

A travers ces quelques lignes, nous tenons également à remercier chaleureusement tous nos incorporés, notre état-major ainsi que notre commandant pour leur volonté sans faille. Nous avons pu à nouveau compter sur vous durant cette année. Votre engagement nous encourage à relever les défis qui nous sont confiés et faire qu'ensemble nous puissions être fiers du chemin accompli.

Bonne lecture !

Laure Ryser
Présidente du comité de direction

2 MOT DU COMMANDANT

Chers membres du SDIS Broye-Vully ;
Mesdames et Messieurs les membres de nos autorités ;
Chers partenaires ;

C'est avec un immense plaisir qu'il m'appartient d'effectuer, comme il me plaît de l'appeler, cet arrêt sur image, afin de contempler ce qui a été accompli par les femmes et les hommes qui composent le SDIS Broye-Vully.
Un adage, souvent repris le prétend : les années se suivent et se ressemblent. Nous sommes forcés de constater qu'aucune comparaison entre 2021 et 2022 ne pourra être faite.

Les effets de la pandémie se sont estompés. Après une année 2021 pluvieuse et humide, l'année 2022 a vécu d'autres phénomènes météorologiques : sécheresse et canicule.
Si beaucoup ont pu profiter de cet été radieux, notre service a dû s'adapter face à cette situation particulière en termes de risques pour l'environnement, pour les infrastructures et les personnes. Soutenue par des mesures organisationnelles et différentes directives reçues, cette période a été traversée sans événement particulier. Parmi ces différentes mesures édictées par nos autorités cantonales, nous retrouvons des interdictions de feux ou de pompages dans les plans d'eau.

Dans une large mesure, ces règles établies ont été respectées et appliquées afin de préserver notre capacité opérationnelle, destinée avant tout à garantir les standards de sécurité, et rester cohérent vis-à-vis des mesures imposées à nos concitoyennes et concitoyens.
J'en tiens pour exemple l'abandon de leçons ou cours avec feux réels, l'utilisation de l'eau des réseaux uniquement si cela s'avérait nécessaire, ainsi que le déplacement de modules de formation hydraulique et l'abandon de l'inspection annuelle, qui ne faisait peu de sens si notre personnel ne pouvait pas démontrer son savoir.

Cette année 2022 a également vu la poursuite du processus de la construction de la nouvelle caserne qui se réalisera à Payerne. Différents travaux d'études, d'analyses et de propositions ont été accomplis par un groupe technique constitué. Ce groupe, qui est force de propositions, accompagnera les différents travaux du Comité de pilotage de ce projet dans les domaines de l'utilisation et du fonctionnement.

Au travers de ce document, je vous invite à prendre connaissance des activités du SDIS Broye-Vully durant cette année 2022 et découvrir la multitude de facettes de nos engagements au profit de notre population.

Excellente lecture

Major Laurent Quillet
Commandant

3 ORGANISATION

3.1 COMMUNES

Le Service de défense contre l'incendie et de secours Broye-Vully compte :

17 communes

Avenches

Champtauroz

Chevroux

Corcelles-près-Payerne

Cudrefin

Dompierre

Faoug

Grandcour

Henniez

Missy

Payerne

Prévonloup

Trey

Treytorrens

Valbroye

Villarzel

Vully-les-Lacs

6 organes d'intervention (OI)

Répartis sur une superficie de **171 km²**

4 casernes DPS et sections DAP (Détachement de premier secours et détachement d'appui)

2 DAP Y (Détachement d'appui)

EFFECTIFS

258 sapeurs-pompiers

25 Jeunes sapeurs-pompiers

DÉTACHEMENTS DE PREMIER SECOURS (DPS)

Communes ayant un site DPS-section DAP sur leur territoire

Cudrefin, site de catégorie A, missions de base
Valbroye, site de catégorie B, missions de base
Avenches, site de catégorie C, missions de base
Payerne, site de catégorie F, missions de base et spécialisées (ABC, pionnier, échelle-automobile, route nationale et infrastructures souterraines)

Les sections DAP rattachées aux casernes DPS sont mobilisables à la demande d'un-e responsable en charge d'une intervention.

Cudrefin

Valbroye

Avenches

Payerne

DÉTACHEMENTS D'APPUI

2 organes d'intervention de type DAP Y

Mobilisés de manière autonome pour des interventions techniques ou d'assistance et simultanément au DPS en cas de feu :

Farzin (caserne située sur la commune de Prévonloup)
Grandcour

Prévonloup

Grandcour

3.2 AUTORITÉS

34 membres, **2** représentants par communes

(selon art. 8 des statuts de l'association de communes SDIS Broye-Vully)

CONSEIL INTERCOMMUNAL (LÉGISLATIF) AU 31 DÉCEMBRE 2022

Président du Conseil intercommunal : Monsieur Nicolas SCHMID, Municipalité de Payerne

Vice-président du Conseil intercommunal : Monsieur Alain SUMI, Municipalité de Grandcour

Secrétaire du Conseil intercommunal : Madame Coline SONNEY

MEMBRES

M. Pascal BUACHE, Municipalité d'Avenches

M. Yann RAPENNE, Conseil communal d'Avenches

M. François LAPRÉS, Municipalité de Champtauroz

M. Jean-Jacques MARTIN, Conseil général de Champtauroz

M. Christophe BONNY, Municipalité de Chevroux

M. Jean-Luc BONNY, Conseil général de Chevroux

M. Olivier CHERBUIN, Municipalité de Corcelles-près-Payerne

M. François MAURON, Conseil communal de Corcelles-près-Payerne

M. Jean-François MILLIET, Municipalité de Cudrefin

M. Didier GATTLEN, Conseil communal de Cudrefin

M. Blaise MORAND, Municipalité de Dompierre (VD)

M. Sébastien PACCAUD, Conseil général de Dompierre (VD)

Mme Laetitia POINÇOT, Municipalité de Faoug

M. Markus KOHLER, Conseil communal de Faoug

M. Christian GUGGISBERG, Conseil communal de Grandcour

M. Tony KAESER, Muncipalité d'Henniez

M. Gérard DUBOIS, Conseil général d'Henniez

M. Laurent MOREL, Municipalité de Missy

M. Guy-Olivier JEUNET, Conseil général de Missy

Mme Delphine MORISSET, Conseil communal de Payerne

M. Pierre-Alain OGAY, Municipalité de Prévonloup

M. Hervé WYSSA, Conseil général de Prévonloup

M. Pierre-Alain MAZZIERI, Municipalité de Trey

M. Philippe PFISTER, Conseil général de Trey

M. Sylvain CLOT, Municipalité de Treytorrens

M. Heinz KLEE, Conseil général de Treytorrens

M. Bernard NICOD, Municipalité de Valbroye

M. Michaël DISERENS, Conseil communal de Valbroye

M. Xavier NICOD, Municipalité de Villarzel

Mme Laetitia KOHLER, Municipalité de Vully-les-Lacs

M. Ulrich WEYERMANN, Conseil communal de Vully-les-Lacs

COMMISSION DE GESTION ET FINANCES

5 membres

(selon art. 24 des statuts de l'association de communes SDIS Broye-Vully)

Monsieur Olivier CHERBUIN, Municipalité de Corcelles-près-Payerne
Madame Laetitia POINÇOT, Municipalité de Faoug
Madame Laetitia KOHLER, Municipalité de Vully-les-Lacs
Madame Delphine MORISSET, Conseil communal de Payerne
Monsieur Hervé WYSSA, Conseil général de Prévonloup

COMITÉ DE DIRECTION (EXÉCUTIF)

7 membres

(selon art. 7 des statuts de l'association de communes SDIS Broye-Vully)

Présidente du Comité de direction : Madame Laure Ryser, Municipalité d'Avenches
Vice-Président du Comité de direction : Monsieur Olivier DE BLAIREVILLE, Municipalité de Grandcour

Monsieur Richard EMMENEGGER, Municipalité de Cudrefin
Monsieur Edouard NOVERRAZ, Municipalité de Payerne
Monsieur Christoph BLASER, Municipalité de Valbroye
Monsieur Daniel GIVEL, Municipalité de Corcelles-près-Payerne
Monsieur Frédéric CORTHÉSY, Municipalité de Dompierre (VD)

Madame Stéphanie DUDAN, secrétaire du Comité de direction
Membre consultatif : Maj. Laurent QUILLET, commandant

3.3 ORGANIGRAMME DE L'ETAT-MAJOR

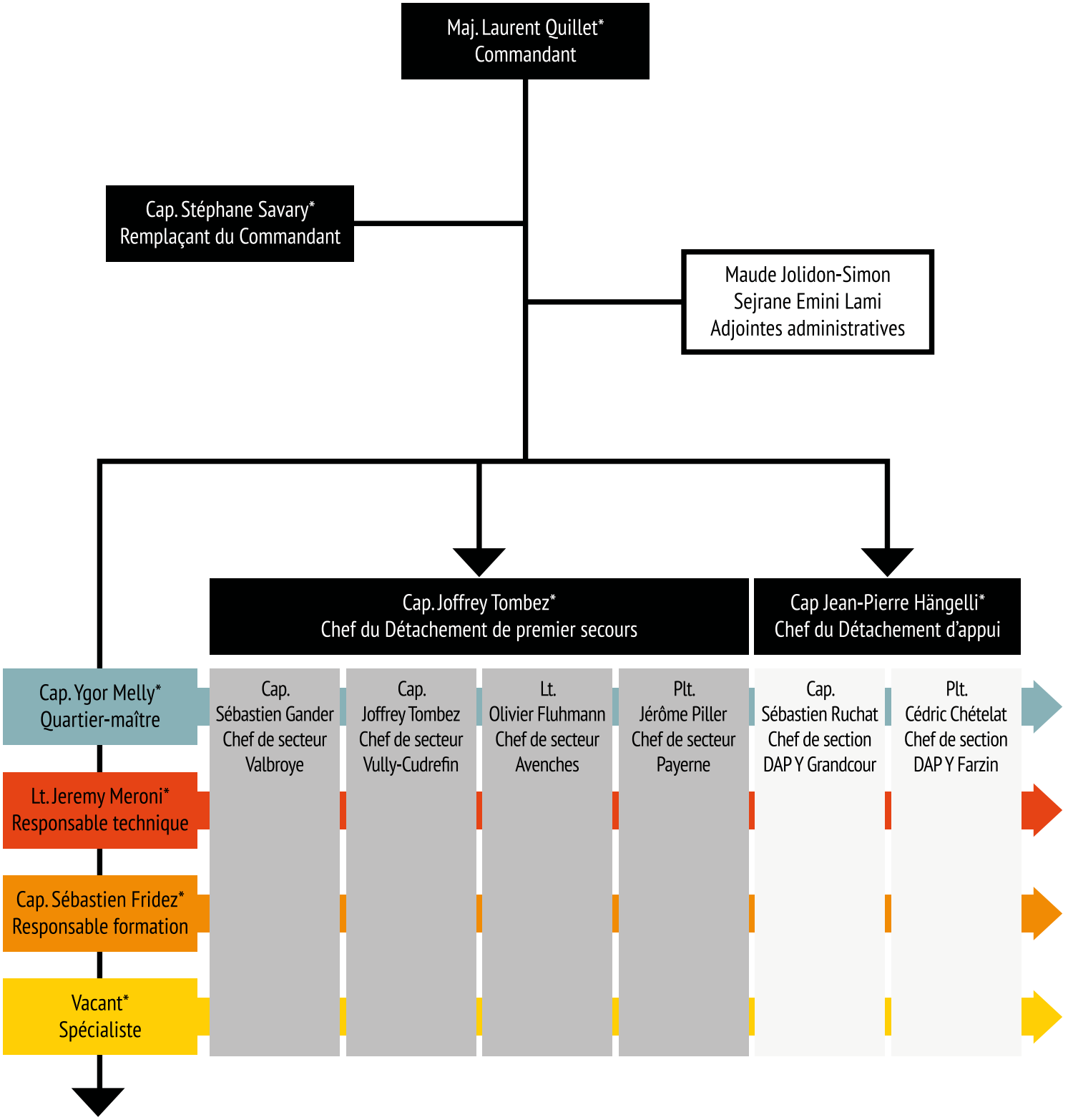

* membre de l'Etat-major

4 PERSONNEL

4.1 GÉNÉRAL

2022 ; année 1 après COVID. Cette période semble maintenant éloignée, malgré le retour de vagues ou vaguelettes, sac et ressac pour les marins. Certaines choses ont changé durant et après ces années de restrictions.
Les effectifs du SDIS ont été mis à mal durant cette période. Les raisons sont multiples : déménagement, changements familiaux ou professionnels, perte d'intérêt, départs « naturels » avec un sentiment parfaitement justifié du devoir accompli et des recrutements insuffisants.
Au printemps, une rapide analyse de la situation actuelle et future à venir (horizon à 5 ans) a mis en lumière une situation difficile.

- Un sous-effectif important de l'effectif DPS à Payerne : 20 personnes en dessous des standards.
- A l'échelon du SDIS, 48 membres DPS auront plus de 50 ans dans les 5 ans à venir sur un effectif de 98 personnes en activité.

Une recommandation de 113 personnes DPS est mentionnée dans les ouvrages qui nous régissent (directive sur l'organisation et le financement des détachements de premier secours).
L'impact des années est d'autant plus préoccupant sachant que l'activité d'un sapeur-pompier diminue afin de s'établir à une période d'activité inférieure à 7 ans, voire moins selon les régions.
Notre structure peinant à remplir ses obligations, ce manque d'effectif nous destinait à ne plus pouvoir les assumer dans un avenir proche.

426
heures

Différentes mesures de recrutement ont été lancées : une campagne localisée sur les communes Payerne et Corcelles durant la période printemps-été, motiver nos ressources DAP afin de rejoindre les entités DPS, communiquer de manière positive à l'extérieur afin d'attirer également des collègues travaillant dans la région.
17 personnes ont suivi un cursus intense durant l'automne, en plus de leurs autres obligations, organisé en urgence par le staff de la formation. L'objectif était d'intégrer ces personnes dans la caserne de Payerne dans les meilleurs délais, soit en fin d'année.
Cet engagement a généré 426 heures de préparation et de formation.
Il s'agissait de l'acte 1 pour le site opérationnel de Payerne.

FLYER RECRUTEMENT PRINTEMPS

FLYER RECRUTEMENT AUTOMNE

Le second acte consistait à enchainer durant l'automne avec la campagne de recrutement officielle, en y intégrant une soirée supplémentaire, tout en renforçant la promotion à l'interne.

Pour ces deux campagnes, différents canaux de communication ont été utilisés afin de promouvoir nos différentes campagnes :

PRESSE ÉCRITE

2 annonces (1 en printemps et 1 en automne)

ENVOI DE COURRIERS PERSONNALISÉS (18-32 ANS)

9'000

MÉDIAS SOCIAUX

annonces et création de films promotionnels

4 lieux de rencontre ont été organisés afin d'offrir un espace d'accueil convivial :

- Granges-près-Marnand, caserne SDIS
- Payerne, collège DLT
- Avenches, caserne SDIS
- Cudrefin, salle polyvalente

A l'issue de la partie administrative du recrutement (mois de novembre), les candidats se sont présentés à une matinée de sélection qui s'est déroulée le 3 décembre à Avenches. Cette étape est nécessaire afin de déceler des éventuels problèmes de vertige, de claustrophobie ou autres problèmes physiques ; l'aptitude à travailler en équipe est également évaluée.
Durant cette matinée, chaque candidat-e est reçu-e lors d'un entretien afin de compléter, au besoin, les informations reçues lors de la soirée du recrutement et de nous assurer de la disponibilité nécessaire afin de pouvoir suivre les différents cours de formation.

Différentes épreuves ont été organisées : gymkhana avec montée de l'échelle, parcours dans la nuit et passage dans des endroits exigus, montage de pièces, test d'effort selon les directives cantonales.
34 personnes se sont présentées à cette matinée.

Au bilan, 28 nouvelles personnes débuteront leur activité au sein du service en accomplissant le cours de base, puis le cursus interne destiné à intégrer le DPS ou DAP Y à la fin du printemps.
11 personnes issues du DAP ont demandé leur mutation en cette fin d'année afin de pouvoir se former et intégrer une section DPS durant le premier semestre 2023.
A relever qu'un membre du corps des JSP a rejoint la caserne de Payerne accompagné de 3 autres membres venus d'autres SDIS.

EFFECTIFS

Au terme de l'année 2022, les effectifs du service s'articulent de la manière suivante :

153
membres DPS

105
membres DAP

219
hommes

39
femmes

Soit un total de 258 sapeurs-pompiers, 9 personnes supplémentaires en comparaison des chiffres du début de l'année 2022, et non ceux de l'été dernier.

Notre service suit la tendance cantonale qui voit ses effectifs DPS augmenter et ceux des DAP diminuer.

CASERNES

En 2022, deux chefs de caserne ont été nommés dans les sites de Payerne et Avenches. Ces nominations faisaient suite aux places laissées vacantes par des personnes promues à l'Etat-major.
L'organisation des casernes DPS a également vu la création de sections dans chaque site DPS, avec à leur tête un responsable qui peut interagir directement avec ses intervenants dans les domaines de la formation, de la communication ou dans l'organisation et le fonctionnement du site et du service.
Un important travail a été accompli par le responsable du DPS et les chefs de caserne afin de finaliser cette structure qui, rapidement, a démontré son efficience.

Dans l'objectif d'accompagner chaque membre du service dans son évolution personnelle, l'Etat-major a mené à terme un concept appelé « matrice de formation » qui permet de manière simple et rapide à chaque membre de se situer sur son plan de formation.
L'expérience acquise, cumulée avec le suivi de formation à l'échelon du canton, permettent de faire progresser, au rythme des besoins du service, de la disponibilité et des capacités, chaque membre du service de manière équitable et planifiable.
Cette lisibilité du parcours des membres du SDIS permet également d'anticiper et de prévoir la relève des spécialistes et des cadres.
Une analyse des taux de présence aux exercices annuels fait également partie du suivi dans le développement de notre personnel.

Il est également indispensable de relever le travail de nos médecins-conseils, qui en cette période de surcharge médicale, qui dure encore et encore, ont accepté de réaliser les contrôles prescrits par nos instances afin de s'assurer de l'aptitude de nos nouveaux membres et du suivi des incorporés actifs.

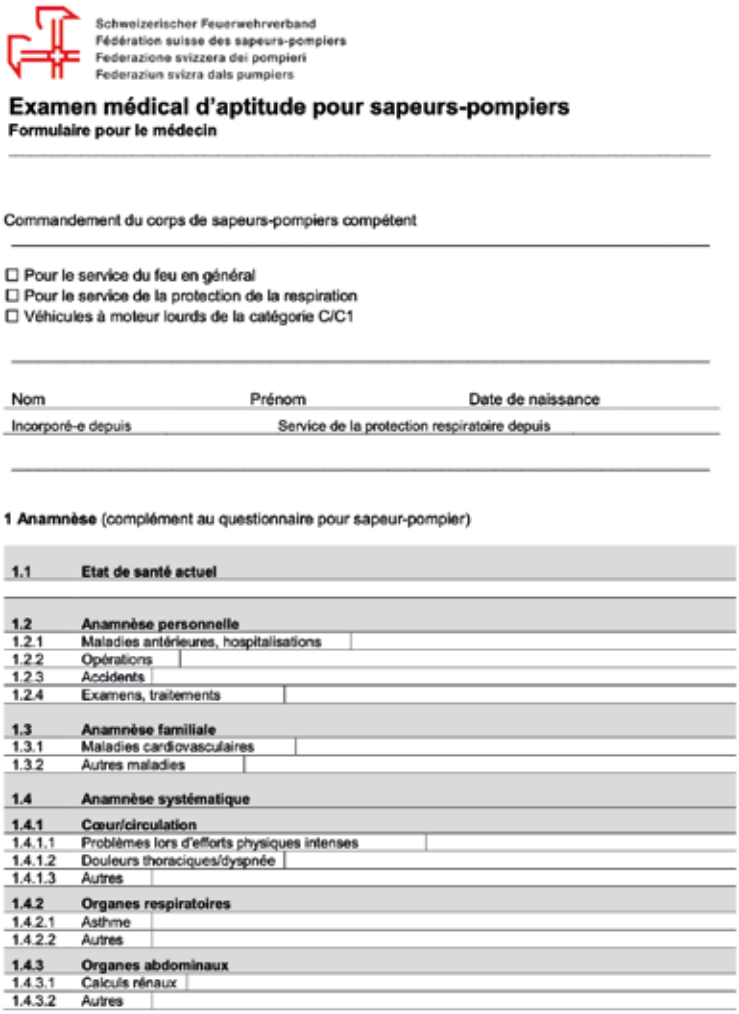

Schweizerischer Feuerwehrverband
Fédération suisse des sapeurs-pompiers
Federazione svizzera dei pompieri
Federaziun svizra dals pumpiers

Examen médical d'aptitude pour sapeurs-pompiers
Formulaire pour le médecin

Commandement du corps de sapeurs-pompiers compétent

☐ Pour le service du feu en général
☐ Pour le service de la protection de la respiration
☐ Véhicules à moteur lourds de la catégorie C/C1

Nom Prénom Date de naissance
Incorporé-e depuis Service de la protection respiratoire depuis

1 Anamnèse (complément au questionnaire pour sapeur-pompier)

1.1	**Etat de santé actuel**
1.2	**Anamnèse personnelle**
1.2.1	Maladies antérieures, hospitalisations
1.2.2	Opérations
1.2.3	Accidents
1.2.4	Examens, traitements
1.3	**Anamnèse familiale**
1.3.1	Maladies cardiovasculaires
1.3.2	Autres maladies
1.4	**Anamnèse systématique**
1.4.1	**Cœur/circulation**
1.4.1.1	Problèmes lors d'efforts physiques intenses
1.4.1.2	Douleurs thoraciques/dyspnée
1.4.1.3	Autres
1.4.2	**Organes respiratoires**
1.4.2.1	Asthme
1.4.2.2	Autres
1.4.3	**Organes abdominaux**
1.4.3.1	Calculs rénaux
1.4.3.2	Autres

4.2 DÉMISSIONS

En 2022, 31 personnes ont également mis un terme à leur activité au profit de notre service. Les raisons de cette décision sont multiples : professionnelles, familiales, perte d'intérêt, sentiment du devoir accompli, et parfois mécontentement avec les décisions de la hiérarchie du service.

UN GRAND MERCI À TOUS CES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES POUR LEUR ENGAGEMENT TOUT AU LONG DE CES ANNÉES.

Après 1 année de service

Sapeur	Lisa Fontanellaz	DAP Valbroye
Sapeur	Lorenzo Lombardi	DAP Avenches
Sapeur	Mathieu Sauret	DAP Payerne

Après 2 années de service

Sapeur	Kevin Dyens	DPS Avenches
Sapeur	Corentin Zbinden	DAP Payerne

Après 3 années de service

Sapeur	Sébastien Krebs	DAP Cudrefin

Après 4 années de service

Appointé	Julien Concutelli	DPS Avenches
Sapeur	Numa Guex	DPS Avenches

Après 5 années de service

Sapeur	Elizabeth Berger	DAP Payerne

Après 6 années de service

Sapeur	Antoine Mattioni	DAP Valbroye

Après 7 années de service

Sapeur	Léo Amiet	DPS Vully
Sapeur	Raphaël Peter	DAP Grandcour
Sapeur	Sermin Yaman	DPS Payerne
Premier-lieutenant	Gilles Durieux	DPS Payerne

Après 8 années de service

Sapeur	Brito Danny Dos Santos	DPS Payerne
Sapeur	Lucien Nicaty	DAP Plateau des Combremonts
Appointé	Samuel Cochand	DAP Grandcour

Après 9 années de service

Lieutenant	Cédric Papaux	DAP Valbroye

Après 10 années de service

Sapeur	Sébastien Paccaud	DAP Farzin, (SDIS BV)
Sapeur	Blaise Roulet	DAP Plateau des Combremonts, (SDIS BV)
Appointé	Johann Indermühle	DAP Farzin, (SDIS BV)
Appointé	Chris Kuchen	DAP Farzin, (SDIS BV)
Caporal	Daniel Soares	DPS Valbroye, 10 ans
Premier-lieutenant	Claude-Eric Gilliand	DAP Plateau des Combremonts, (SDIS BV)

SDIS BV = année au sein du SDIS Broye-Vully, pas d'information transmise sur le début de l'activité lors de la fusion

Après 11 années de service

Sapeur	Fabrice Auer	DAP Valbroye, 11 ans

Après 25 années de service et plus

Appointé	Yannick Gentizon	DAP Vully, 25 ans
Caporal	Nicolas Michel	DAP Valbroye, 28 ans
Lieutenant	Steve Nicolier	DAP Farzin, 28 ans
Premier-lieutenant	Albert Egli	DAP Payerne, 32 ans
Sergent	Jean Bidiville	DPS Payerne, 42 ans
Capitaine	Jean-Jacques Martin	DAP Plateau des Combremont, 43 ans

4.3 PROMOTIONS

JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Plusieurs membres de notre entité des Jeunes sapeurs-pompiers se sont présentés devant des experts afin de démontrer leur savoir-faire et obtenir une distinction, symbole de leur compétences apprises. Parmi eux, des passages à la célèbre flamme 3 qui valide les acquis d'un jeune sapeur-pompier qui a comme équivalence le cours de formation de base. Cet apprentissage facilite l'intégration dans un SDIS.

A la réussite des examens dédiés, obtiennent ...

... FLAMME1

Théo Läderach
Cyril Jacot
Scott Walker

... FLAMME2

Aaron Fridez
Quentin Läderach

... FLAMME3

Kevin Grivaz

PERSONNEL OPÉRATIONNEL

Acquérir un nouveau grade est la reconnaissance d'un investissement personnel, de compétences obtenues et connaissances acquises. Ce grade en est le reflet.

« Obtenir un grade est également l'obtention de responsabilités :

- *Vis-à-vis de votre hiérarchie et de nos autorités avec cette délégation de compétences*
- *Vis-à-vis de vos subordonnés qui attendront de votre part un encadrement exigeant et bienveillant*
- *Vis-à-vis de notre population qui attendra de vous une solution »*

Sont élevés au grade d'Appointé

Sapeur	Dorian Chatelanat	Payerne
Sapeur	César Croisier	Payerne
Sapeur	Jordan De Francesco	Grandcour
Sapeur	Baptiste Dudan	Grandcour
Sapeur	Eric Gentil	Grandcour
Sapeur	Thierry Pasche	Farzin
Sapeur	Yvan Regamey	Farzin
Sapeur	Brian Rodrigues Fraga	Payerne
Sapeur	Piotr Stasila	Vully
Sapeur	Sarah Susuri	Payerne
Sapeur	Axel Wittwer	Valbroye
Sapeur	Cyril Wuillemin	Vully
Sapeur	Kevin Ziegenhagen	Payerne

Sont élevés au grade de Caporal

Sapeur	Félix Salathe	Vully
Sapeur	Muhizin Muminovic,	Payerne
Sapeur	Alexandre Schwartz	Vully
Appointé	Kevin Grosso	Vully
Appointé	Yannick Huguenin,	Avenches
Appointé	Valérie Jost	Avenches

Sont élevés au grade de Sergent

Caporal	Marc Reichenbach	Vully
Caporal	Caroline Vogt	Vully

Sont élevés au grade d'Adjudant

Sergent	José Luis Machado Moreira	Payerne
Sergent-major	Ludovic Diserens	Valbroye
Sergent-major	Eric Maillard	Avenches

Est élevé au grade de Lieutenant

Sergent	Vincent Dubi	Avenches

Sont élevés au grade de Premier-lieutenant

Lieutenant	Cédric Chételat	Farzin
Lieutenant	Jérôme Piller	Payerne

5 ENGAGEMENTS

Une année nettement plus digeste que l'année 2021. A 247 reprises, nos intervenants ont apporté une solution lors de sollicitations à caractère urgent, en effectuant 2949 heures d'engagement en 2022. Soit une diminution de 51 interventions et d'un volume d'heures divisé par 2 en comparaison de l'année précédente.
2021 étant une année exceptionnelle, un comparatif avec 2020 semble important. Une quasi équivalence dans le nombre d'interventions, cependant une diminution de plus de 1'500 heures en 2022.

2020
244 interventions
4505 heures

2021
298 interventions
5838 heures

2022
247 interventions
2949 heures

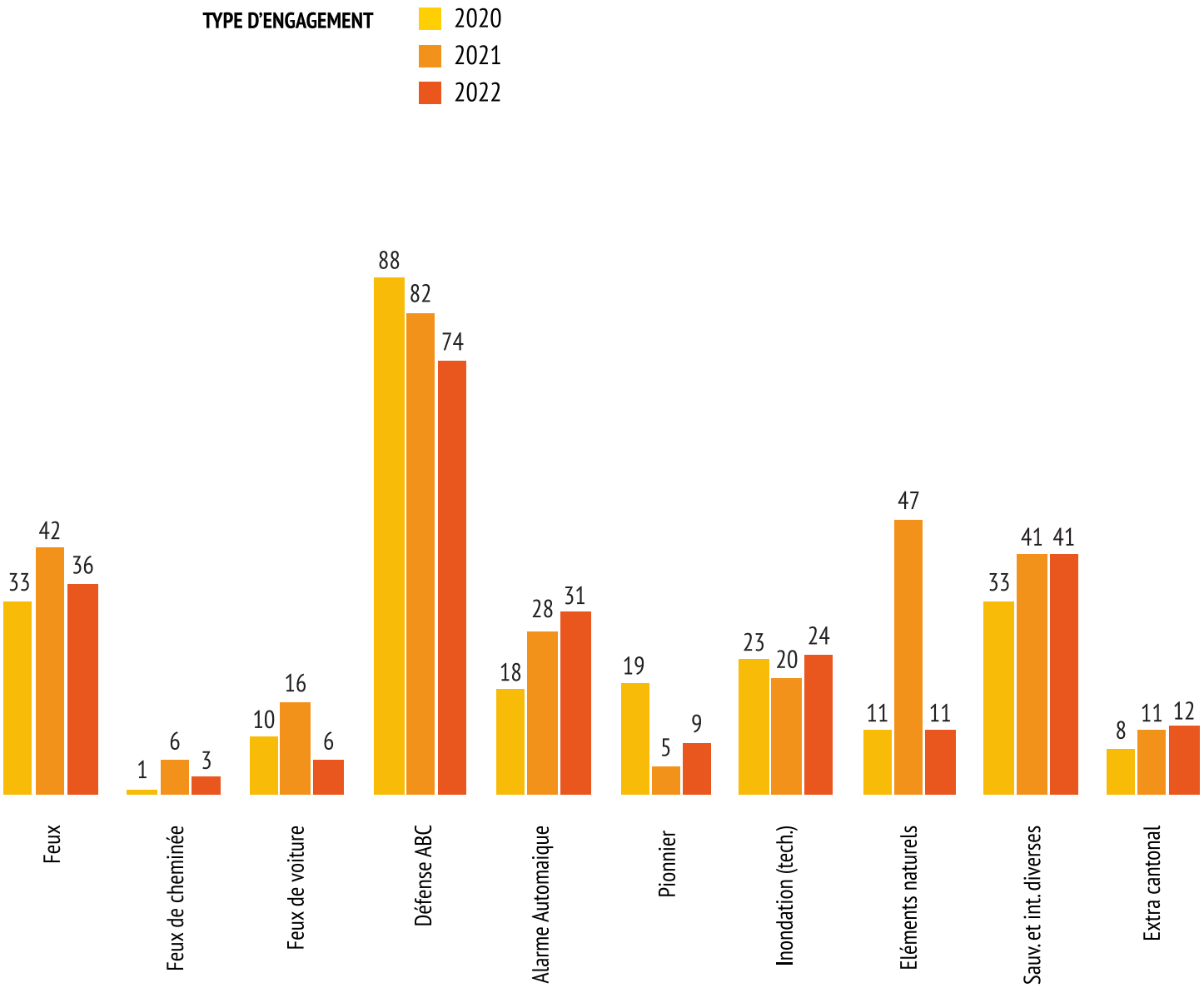

Si la sécheresse a généré différentes mesures opérationnelles, ces dernières n'ont que peu été mises en pratique. Plusieurs interventions sont tout de même à souligner en 2022 :

- Un feu de garage à Oleyre en février
- L'assistance à nos partenaires à l'occasion d'une rave party en mai
- Un feu de commerce à Vers-chez-Perrin ainsi qu'un violent feu d'appartement à Payerne en juin
- Un feu de silo à Champtauroz en septembre
- Ainsi qu'un feu au GYB en novembre

Si ces missions sont relevées, elles ne minimisent pas l'ensemble des interventions durant lesquelles des personnes ont été atteintes dans leur vie ou leur santé.

Les statistiques suivantes démontrent la survenance des interventions pour notre SDIS et de la nécessité à garantir 24 heures / 24, tout au long de l'année notre aptitude à répondre à une sollicitation urgente.

SURVENANCE DES INTERVENTIONS ...

... PAR MOIS

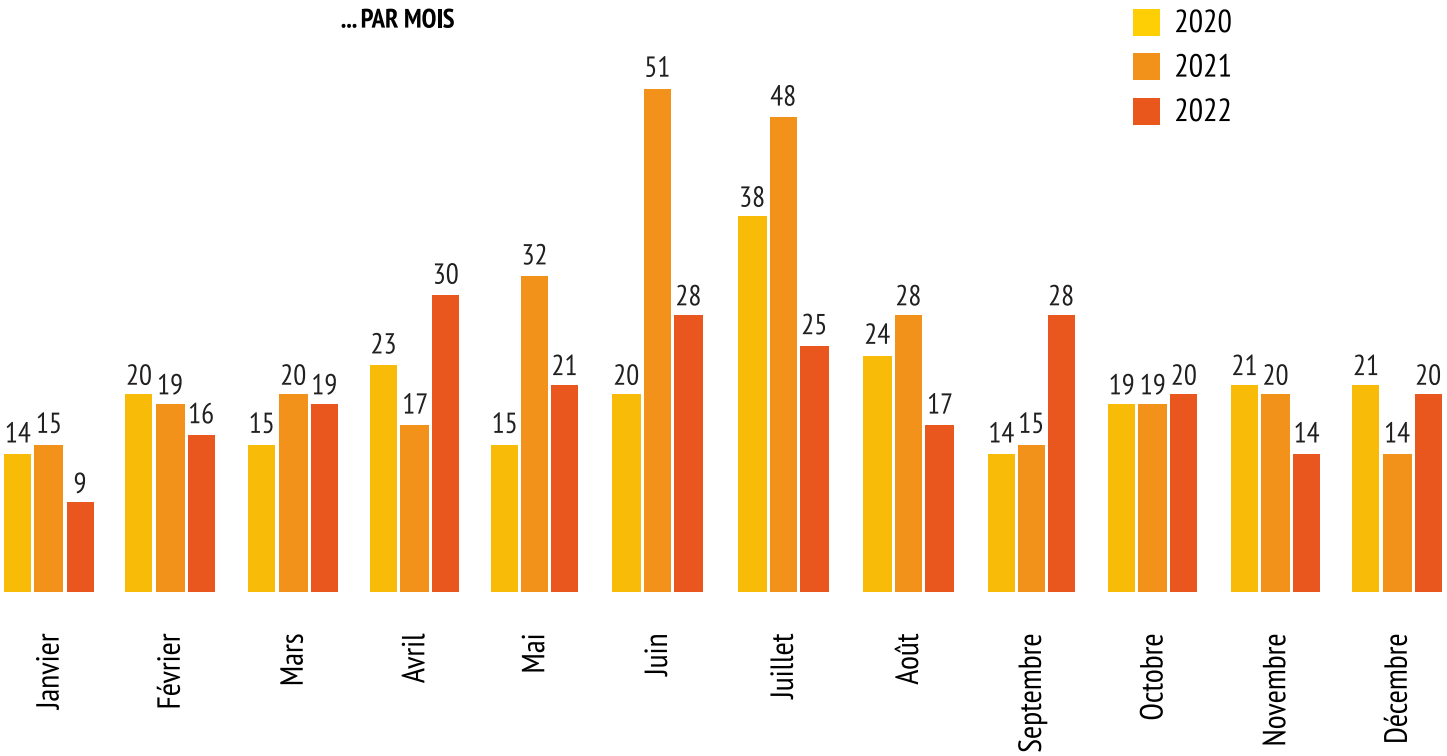

... PAR JOURS

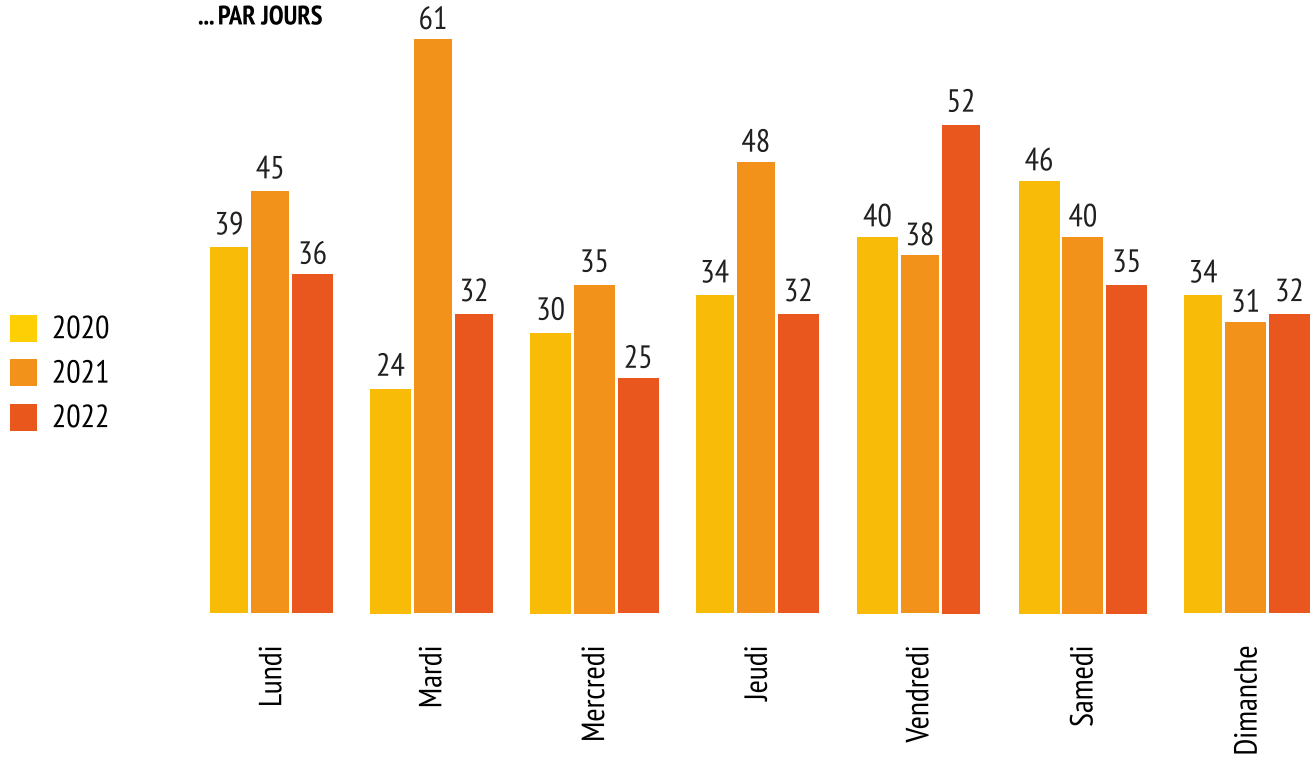

... PAR HEURES

- 07h00-12h00
- 12h00-18h00
- 18h00-24h00
- 24h00-07h00

2022

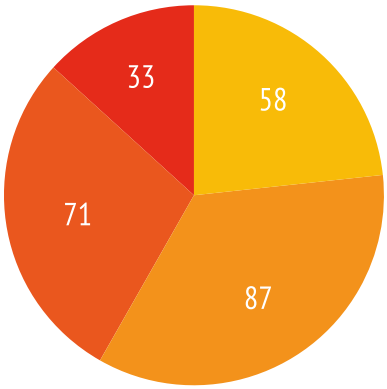

2021

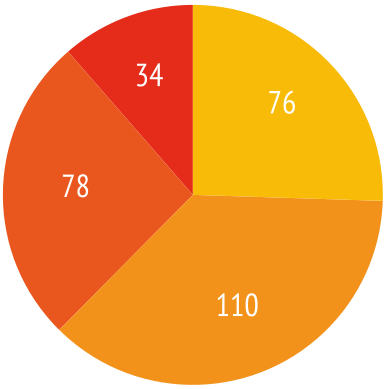

2020

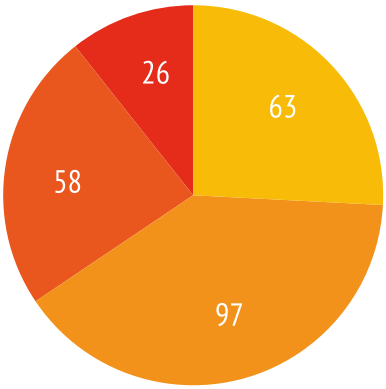

Afin de pouvoir armer nos véhicules, les SDIS du canton disposent d'un système de gestion dynamique qui permet à chaque sapeur-pompier de renseigner le système sur sa disponibilité. Cette possibilité peut se faire directement par le biais d'une application sur un smartphone ou sur un PC.
Ce système permet également d'organiser et planifier les services de permanence, tels que définis dans la directive sur l'organisation et le financement des détachements de premier secours.

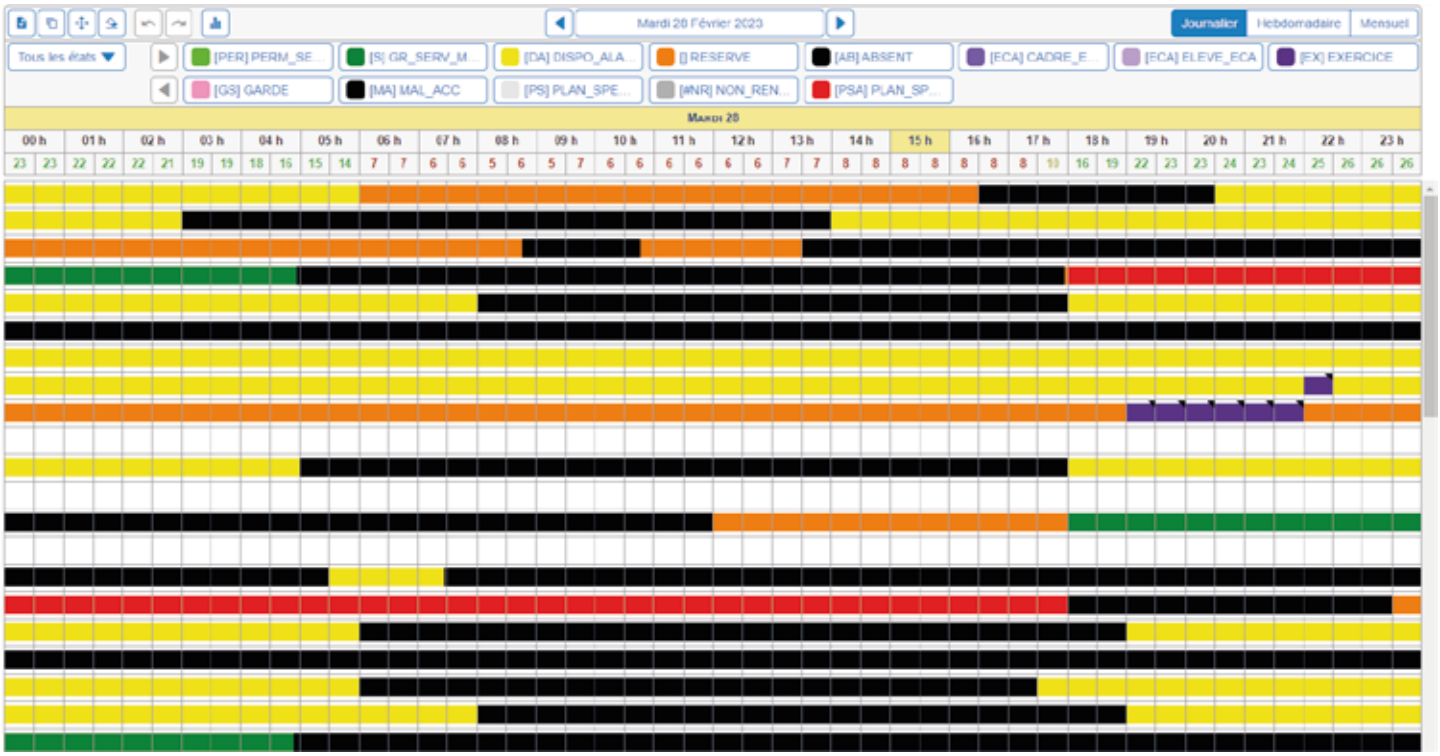

50'000
heures

Cette base légale impose à notre service plusieurs service de permanence :

- Un chef d'intervention 24h/24, 365 jours/an pour les sites DPS de Payerne et Avenches
- Du personnel intervenant pour les sites DPS de Valbroye, Avenches et Payerne durant les week-end et jours fériés (8 personnes en tout)

Un officier de direction, en charge d'une organisation plus large en cas d'intervention importante, ainsi qu'une supervision des états de planning est également de service 24h/24.
En cas de manifestation impactant le respect des standards de sécurité ou en période sensible, les effectifs de permanence sont renforcés.
Les membres des DPS ont accompli en 2022 plus de 50'000 heures de permanence au profit du service.
Au-delà de ces astreintes, le personnel de tous les sites opérationnels assume une présence quotidienne afin d'assurer la prestation sécuritaire définie dans les arrêtés des standards de sécurité.
Une majeure partie des corps de sapeurs-pompiers rencontrent des difficultés dans les effectifs de jour. Notre service ne fait pas exception. Si la disponibilité de nos intervenants en journée demeure difficile, il reste nécessaire de disposer de personnel ayant les compétences opérationnelles indispensables pour armer un véhicule.

Disponibilité et compétences sont deux facteurs qu'il convient de travailler. Si notre service peut être proactif dans les compétences, qui s'acquièrent par de la formation, la disponibilité demeure de la latitude des employeurs à libérer leurs collaborateurs.

Afin de soutenir cet engagement au profit de la société, les inspectorats et fédérations des cantons latins ont lancé une campagne à destination des collectivités publiques et employeurs privés nommée « Label employeur ».

https://www.118-info.ch/obtenir-le-label-employeur-partenaire

CHARTE EMPLOYEUR

relative à l'activité de sapeur-pompier volontaire employé par l'entreprise

PRÉAMBULE

ENGAGEMENTS DE L'EMPLOYEUR

6 LOGISTIQUE

Cette année a vu une importante modernisation de nos infrastructures. Tout d'abord, des aménagements destinés à augmenter la place des vestiaires dans les casernes de Valbroye et Cudrefin. Ces travaux, pris intégralement en charge par ces deux communes, permettent à nos intervenants de disposer de surfaces plus confortables pour leurs activités quotidiennes.

La particularité des aménagements réalisés dans la caserne de Valbroye, complétés par la pose d'une résine au sol, a nécessité la délocalisation pour une durée de 3 semaines de cette caserne dans les locaux de la société de transport Catellani SA. Nous leur réitérons nos remerciements pour cette solution apportée gracieusement.

Une analyse du marché a également été réalisée afin d'identifier formellement le modèle de meuble-vestiaire que le SDIS a acquis pour l'ensemble des membres DPS, qui verront prochainement leurs équipements d'intervention changés selon la nouvelle dotation cantonale.

Notre équipe logistique a travaillé également sur l'acquisition de vêtements afin d'équiper d'une dotation complémentaire l'ensemble de nos membres, de pulls et vêtements techniques.
Les membres des sections DAP Y se sont vus attribuer une paire de bottes en cuir.

Le matériel roulant évolue également ; un nouveau véhicule pour chef d'intervention, full électrique, dote depuis cet automne la caserne d'Avenches. Il permet à nos cadres chef(fe) d'intervention de remplir leur rôle de manière plus efficiente avec un véhicule doté d'une source d'énergie contemporaine, mais qui génère tout de même quelques interrogations dans le contexte énergétique de ces derniers mois.
Une nouvelle dotation est arrivée à la caserne de Payerne. Une remorque standardisée, destinée à la lutte contre les produits chimiques, a été livrée durant l'été en remplacement de ce bon vieil Iveco, datant de plus de 20 ans.

Toutes ces nouveautés n'ont pas mis de côté le travail quotidien de l'équipe logistique qui s'est occupée des réparations, de l'entretien, des contrôles périodiques, etc. pour l'ensemble de nos infrastructures, véhicules, appareils de protection respiratoire, matériel et équipements.
Quelques chiffres permettent d'illustrer l'engagement de ce dicastère :
Près d'un millier d'heures ont été consacrées par notre personnel volontaire, en soutien à notre responsable technique.

- 126 bons de réparation et d'entretien traités (casses matériels, services, transformations,)
- 31 bons de commande et d'échange passés au TLS de l'ECA
- Soit 2'367 articles gérés (casques, gants, tuyaux, armatures, ….)

7 FORMATION

L'organisation de la formation s'articule sur les exigences définies dans le cadre légal et en adéquation avec les ouvrages de références édictés par nos instances fédérales et cantonales, ainsi que les guides d'utilisateurs.
Les graphiques ci-dessous démontrent la répartition des heures de formation accomplies par notre personnel selon leur caserne d'incorporation.

DAP FORMATION

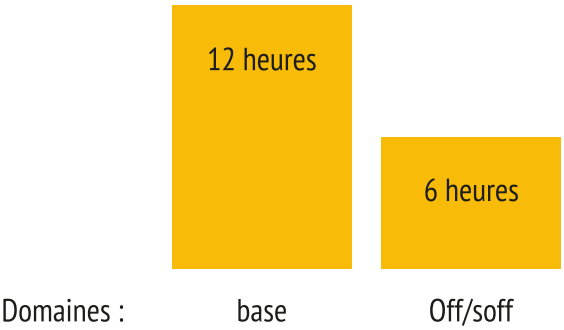

DPS FORMATION

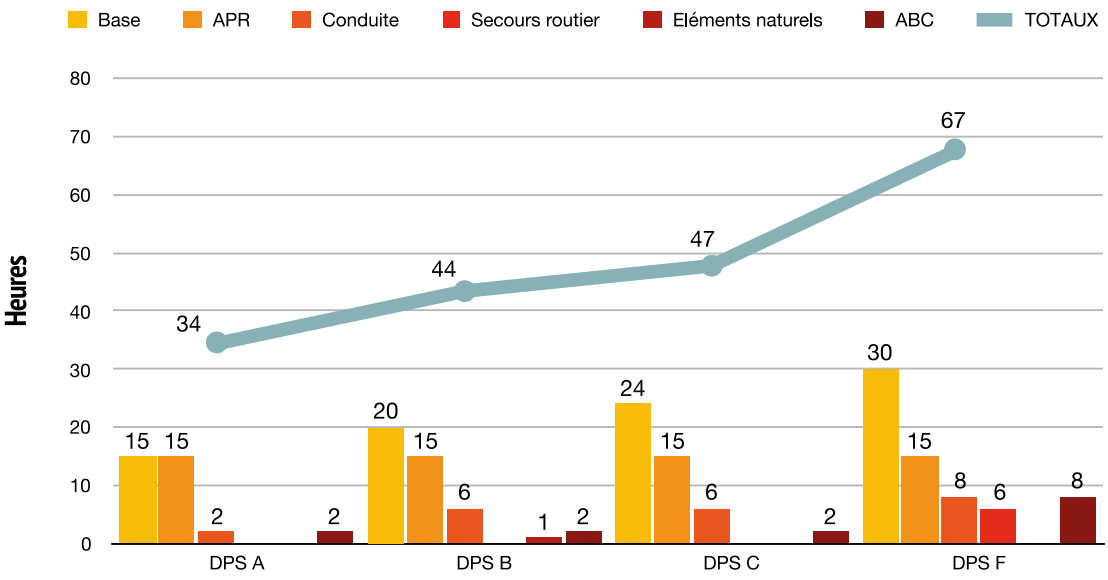

Directive sur la gestion administrative et la participation financière des interventions et des exercices SDIS
Directive sur l'organisation et le financement des détachements de premier secours

FORMATION DES CADRES

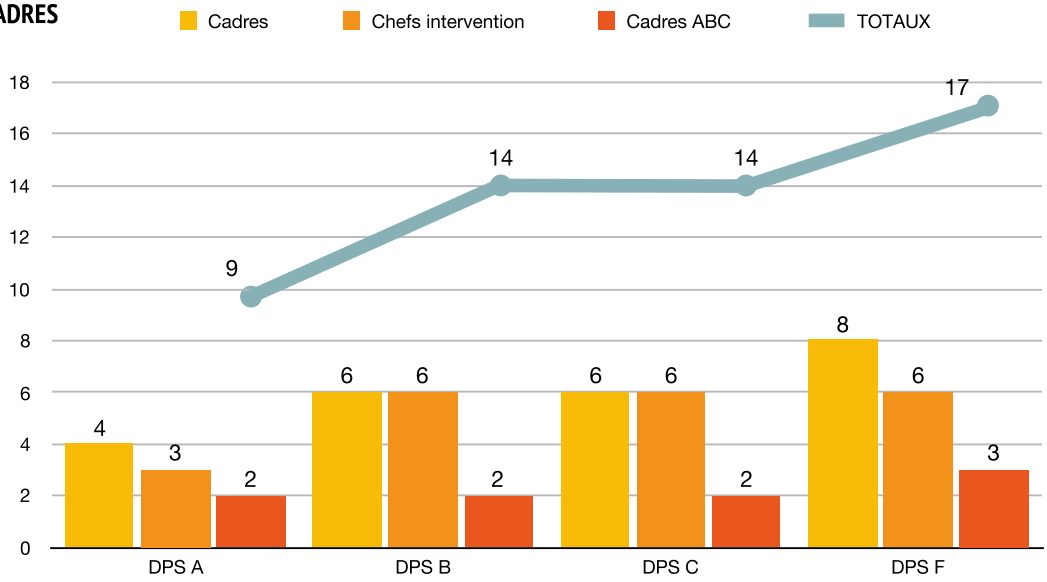

Interventions et matériel ne sauraient être complétés par la formation garante de la réalisation des actions opérationnelles et d'un usage efficace de nos équipements et matériel. La technique et la formation sont les domaines qui illustrent l'excellence des prestations fournies lors des interventions réalisées d'une manière sécuritaire et professionnelles.

La formation, ciment des relations entre les personnes, est l'occasion pour nos membres de se retrouver, d'échanger leurs expériences et développer la camaraderie au sein du service. Elle permet également de travailler sans contrainte liée à l'urgence avec nos partenaires.

2022 aura été l'année du lancement d'une profonde évolution dans l'ADN du service. Développer l'interopérabilité des différentes entités DAP et DPS dans le but de favoriser un travail efficace et commun.
Cette refonte débute par un tronc commun de formation de base, identique pour toutes et tous, complétés par les spécificités et spécialisations pour les DPS : port de l'APR, conduite, actions opérationnelles, etc. Les membres de la caserne de Payerne ont également suivi leurs différents modules de formation dans le domaine de la lutte contre les produits chimiques et les hydrocarbures, le secours routier et intervention pionnière ainsi que sur les engins spécifiques, propres aux compétences de ce site opérationnel.

Devant intégrer un engagement opérationnel déjà mis en place, les sections DAP Z se sont formées essentiellement sur les équipements DPS. Passablement d'habitudes ont été bousculées. Cette mue étant nécessaire afin de pouvoir compter sur des personnes formées sur les missions et les risques actuels.
Afin de favoriser ce travail en commun, les sections DAP Z ont été intégrées dans l'organisation et la vie des OI DPS, sous la responsabilité d'un unique responsable de caserne. Exercices en commun, formations dispensées par des membres DAP et DPS, séances communes et autres, permettent de développer cette cohésion au sein du service et atténue de manière significative ce clivage DAP-DPS.

En 2021, un sondage soumis à notre personnel mettait en avant deux aspects :

- la surcharge et la concentration des formations en semaine
- un certain manque de « punch » lié à l'aspect répétitif

La première remarque émanant des sites DPS, un transfert de cette charge pour les casernes de Payerne et d'Avenches, s'est reportée sur les samedis matin de permanence. Effectuant une partie de leur formation sur des thèmes imposés, dont certains blocs sur une période à définir de manière libre, plusieurs soirées ont été libérées. 2023 voit ce concept se poursuivre et se consolider.

La partie réalisme provenait essentiellement des entités DAP habituées à s'entraîner « à blanc » dans leur secteur. Un module de formation spécifique leur a été créé sur le plateau technique de formation de l'ECAB à Châtillon. Les thèmes mis en pratique étant en parfaite adéquation avec le rôle des DAP Y :

- le soutien aux standards de sécurité : attaque transitoire
- le sauvetage de personnes
- un chantier sur leurs missions autonomes.

La qualité de la formation ou du plateau technique étant à la hauteur de nos attentes, le bilan demeure tout de même mitigé. Afin de pouvoir pleinement profiter de cette infrastructure, une consolidation de la formation axée sur le rôle des DAP Y a débuté en 2022 et sera renforcée pour cette année 2023.

334
jours

Avant tout destinés à élever la capacité opérationnelle de ces entités, ces modules permettront à nos sections DAP Y de sortir d'une routine par le biais de formation reprenant des thèmes d'actualité et évolutifs.

La formation cantonale, organisée par l'Etablissement cantonal d'assurance, est également un volet nécessaire dans l'apprentissage et l'obtention de compétences diverses (indispensables pour armer un véhicule), qu'elles soient actions métier, conduite du personnel, techniques ou dans la tactique.

En 2022, les membres du service ont suivi 334 jours de cours. Il convient de rappeler que les jours consacrés à se perfectionner nécessitent une organisation supplémentaire familiale et professionnelle ; ces cours se déroulant essentiellement en journée et en semaine.

Le SDIS verse une indemnisation aux participants. Ces jours consacrés le sont pour une majeure partie des cas, sur les vacances, les heures supplémentaires ou le déplacement du temps de travail sur une autre plage horaire de la semaine.
Il est important de rappeler que nos sapeurs-pompiers, les employeurs ou le SDIS ne perçoivent aucune APG à l'identique d'un service accompli au profit de l'armée ou de la Protection civile.

Notre SDIS a accueilli les 11 et 12 mars derniers le cours de formation de base pour les nouveaux incorporés de la région Nord. Chapeauté par l'ECA, notre service a assuré la logistique de ce cours qui a permis à ses participants de débuter leur apprentissage dans d'excellentes conditions.

Evoqué dans le chapitre du personnel, l'équipe de formation a organisé également un important travail destiné à renforcer rapidement les effectifs de la caserne de Payerne.

Des chiffres :

11'246 heures suivies ou dispensées

180 modules de formation

1300 heures de conduite des véhicules, comprenant la formation des nouveaux chauffeurs

1400 heures de préparation d'exercice, hors heures accomplies par le bureau et personnel permanent

334 jours de cours suivis

La passion et les compétences sont présentes, notre service se devait de proposer une solution efficiente et pérenne, destinée à soulager nos sapeurs-pompiers volontaires de tâches administratives et de planification qui épuisent nos ressources. Nos autorités ont soutenu notre demande destinée à pouvoir professionnaliser ce poste de responsable de la formation.
L'entrée en fonction de cette personne devrait se faire dès le début de l'été 2023.

8 ADMINISTRATIF

Le fonctionnement d'un SDIS ne pourrait se faire sans un suivi administratif et financier rigoureux destiné à faire avancer un tel service.
Correspondances diverses, relations avec les partenaires, bases de données, suivis médicaux, facturation, paiements, traitement des feuilles d'heures, soldes, décomptes et tableaux de bords. Voici une partie de la palette des activités accomplies dans ce dicastère. Notre service dispose de 1,4 EPT et pouvons également compter sur du personnel volontaire investis dans ce domaine au sein des casernes.

Via l'Office régional de placement, une personne supplémentaire a pu être engagée ce printemps pour une durée de 6 mois, sous la forme d'un stage, lui permettant d'acquérir une expérience professionnelle destinée à étoffer des compétences dans le cadre de sa recherche d'emploi.
Ce précieux soutien nous a permis d'accomplir diverses tâches, laissées de côté, qui au fil du temps se sont accumulées de manière trop importante.

Engagée, il y a un peu plus de 7 ans au poste d'adjointe administrative, Madame Maude Jolidon-Simon nous a communiqué à la fin de l'été vouloir réorienter son parcours professionnel.
Personne incontournable au sein du service, notre secrétaire a durant son engagement accompli une multitude de tâches, y compris en dehors de sa fonction administrative traditionnelle, à notre entière satisfaction. C'est l'occasion de lui adresser nos remerciements et lui souhaiter le meilleur pour son avenir.

Le secrétariat devant pouvoir maintenir son fonctionnement, à nouveau, nos autorités nous ont soutenu dans nos propositions. Notre stagiaire, accomplissant un travail de qualité, a pu prolonger son engagement, en CDD, dans l'attente de l'arrivée d'une nouvelle personne qui devrait entrer en fonction au printemps.

9 AUTRES ACTIVITÉS

9.1 JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Effectif : **25**

En 2022, notre unité des Jeunes sapeurs-pompiers a accompli, à l'occasion de ses 8 exercices de 3 heures, différents modules sur des thèmes s'approchant de la fonction d'équipier DAP, avec bien entendu une adaptation en fonction des âges de nos membres.

A ces diverses occasions, ils ont également pu se préparer aux différents examens dédiés à l'obtention des flammes qui démontrent leur savoir.
C'est avec fierté que nos moniteurs peuvent voir nos jeunes membres évoluer et apprendre les bases de notre métier d'une manière ludique, cultiver et développer la camaraderie et faire mûrir la passion nécessaire afin de rejoindre, plus tard, une entité opérationnelle.

9.2 MANIFESTATIONS

Après une pause Covid, notre service a été sollicité, à diverses reprises, afin d'effectuer une analyse des risques ou de perturbations que pourraient générer des manifestations.
La majeure partie d'entre-elles ne nécessitent aucune intervention de notre part, certaines imposent tout de même une organisation particulière, propre à chacune.
Notre service s'implique selon les principes suivants :

- Créer des conditions favorables au bon déroulement de la manifestation
- Intégrer dans notre dispositif opérationnel dans la manifestation
- Veiller au respect des standards de sécurité.

Notre engagement se fait dans une majeure partie des cas par la présence d'officiers aux PC des manifestations afin d'assurer la liaison entre les organisateurs et notre service, dans l'optique de préparer le passage ou l'arrivée de nos moyens. Cette mission rempli les deux premiers principes, à savoir des conditions favorables et l'intégration dans notre dispositif.

Quelques manifestations ont nécessité un renforcement des permanences ou l'encasernement d'un équipage afin de pouvoir respecter les délais fixés par les standards de sécurité ; les axes routiers étant encombrés par la manifestation.

A une seule occasion, un engagement particulier destiné à assurer la sécurité des visiteurs, des organisateurs et des infrastructures d'un festival, trop éloigné d'une caserne DPS, a été nécessaire. Notre service a pu fournir cette prestation sécuritaire avec l'appui de notre SDIS voisin de Haute-Broye qui a assuré une partie de la présence sur site. Cet engagement a permis de garantir le troisième principe qui reprend les délais des standards de sécurité en plus des deux premiers.

En octobre, à la demande de l'une de nos communes membres, nous avons détaché quelques sapeurs-pompiers afin de s'assurer qu'aucun développement du feu ne puisse se faire sur la végétation environnante à l'occasion de l'allumage d'un feu de joie.

9.3 PASSEPORT VACANCES

A l'occasion de 4 après-midi, notre service a participé aux activités des passeports vacances de la région, à savoir Avenches, Payerne et Valbroye.

A chaque occasion, les participants ont pu découvrir nos activités au travers de chantiers didactiques et ludiques encadrés par des intervenants et des jeunes sapeurs-pompiers. Plusieurs messages de prévention ont également pu être transmis et initier le début de vocations pour la fonction de sapeur-pompier.

9.4 CONCOURS FVSP

Le traditionnel concours de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers s'est déroulé le 7 mai 2022 à Villeneuve.
A cette occasion, une équipe concours s'est préparée afin de représenter le SDIS lors de ces joutes dans la catégorie Tonne-pompe en obtenant une 5ème place.
Ces entrainements sont l'occasion pour les participants de se former et se perfectionner dans la catégorie choisie. Durant plusieurs soirées, les membres de ce team ont déployé une multitude de tuyaux, mis en fonction leurs APR, recherché, alimenté, lutté, analysé afin de pouvoir porter fièrement les couleurs de notre SDIS.

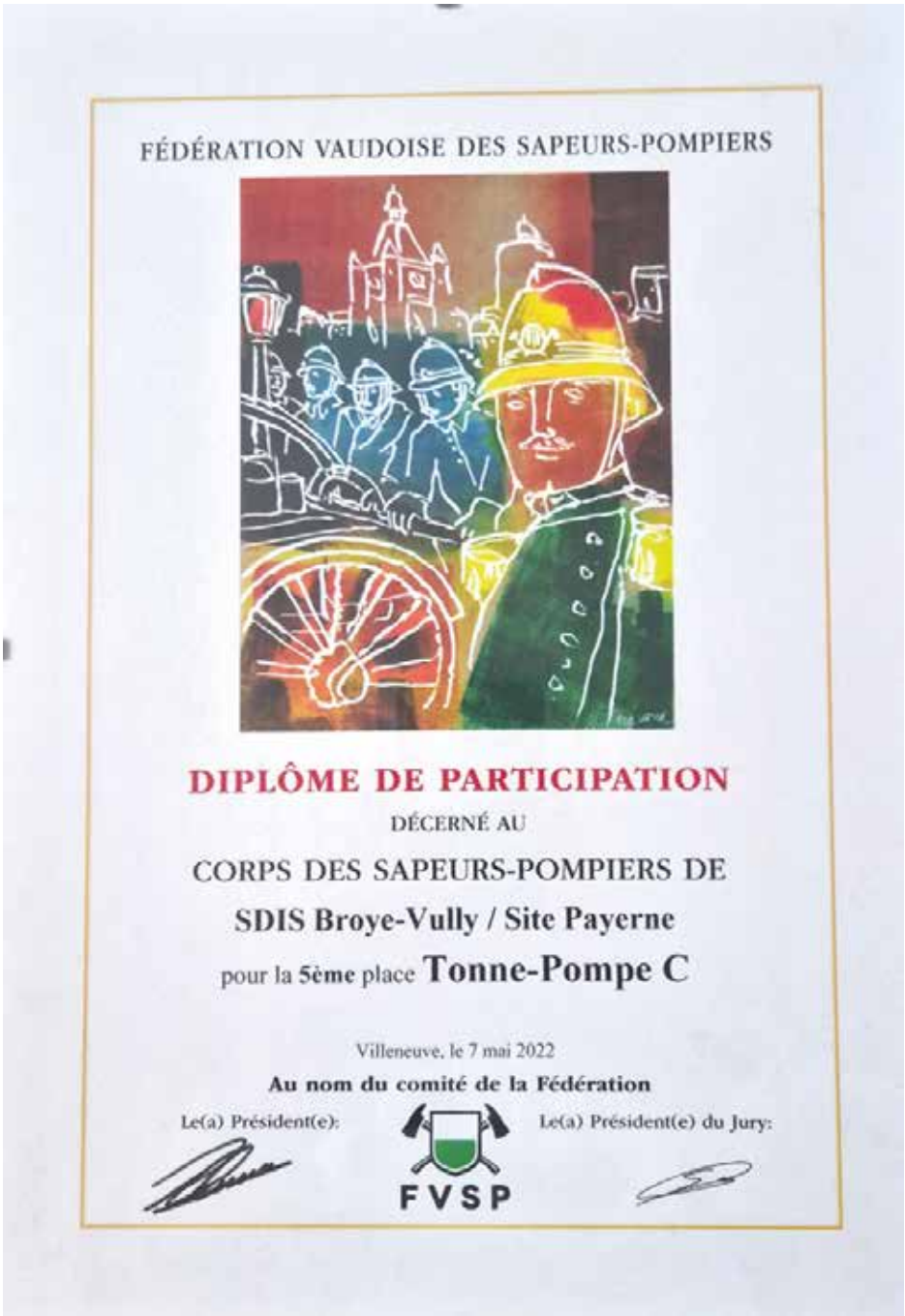

FÉDÉRATION VAUDOISE DES SAPEURS-POMPIERS

DIPLÔME DE PARTICIPATION

DÉCERNÉ AU

CORPS DES SAPEURS-POMPIERS DE

SDIS Broye-Vully / Site Payerne

pour la **5ème** place **Tonne-Pompe C**

Villeneuve, le 7 mai 2022

Au nom du comité de la Fédération

Le(a) Président(e):

FVSP

Le(a) Président(e) du Jury:

10 NOUVELLE CASERNE

ORGANIGRAMME DE PROJET

Durant cette année 2022, différentes étapes ont été menées et franchies dans l'avancement du projet de la nouvelle caserne de Payerne.

Un comité de pilotage (COPIL) ainsi qu'une commission technique(COMTech) ont été créés et validés par le comité de Direction.

Membres du comité de pilotage (COPIL) :
Laure RYSER (Codir et présidente)
Christophe BLASER (Codir)
Daniel GIVEL (Codir)
Edouard NOVERRAZ (Codir)
Laurent QUILLET (Commandant)
Stéphane SAVARY (rempl. du Commandant)
Florent LANÇON (BAMO)

Membres de la comission technique (COMTech) :
Laurent QUILLET (Commandant et président)
Cap. Ygor MELLY
Lt. Jérémy MERONI
Cap.Stéphane SAVARY
Plt. Jérôme PILLER
Cap. Sébastien FRIDEZ

La commission technique (COMtech) a pour but de définir les besoins techniques et opérationnels. Elle conseille le COPIL sur les besoins de la future caserne.

Le comité de pilotage (COPIL) définit la stratégie et fait des choix au niveau politique et financier afin de respecter l'enveloppe accordée par le Conseil intercommunal. Il gère les démarches politiques (préavis, etc.).

Durant la période printemps-été, différentes analyses issues ont été menées afin de produire à la fin de l'été une étude de faisabilité destinée à valider l'aptitude du terrain à accueillir cette nouvelle construction selon les besoins du fonctionnement du service.
Ces analyses se sont faites sur la base de casernes récentes dont les utilisateurs nous ont partagé leurs expériences sur l'exploitation de leurs locaux et des points d'attention lors de la construction.

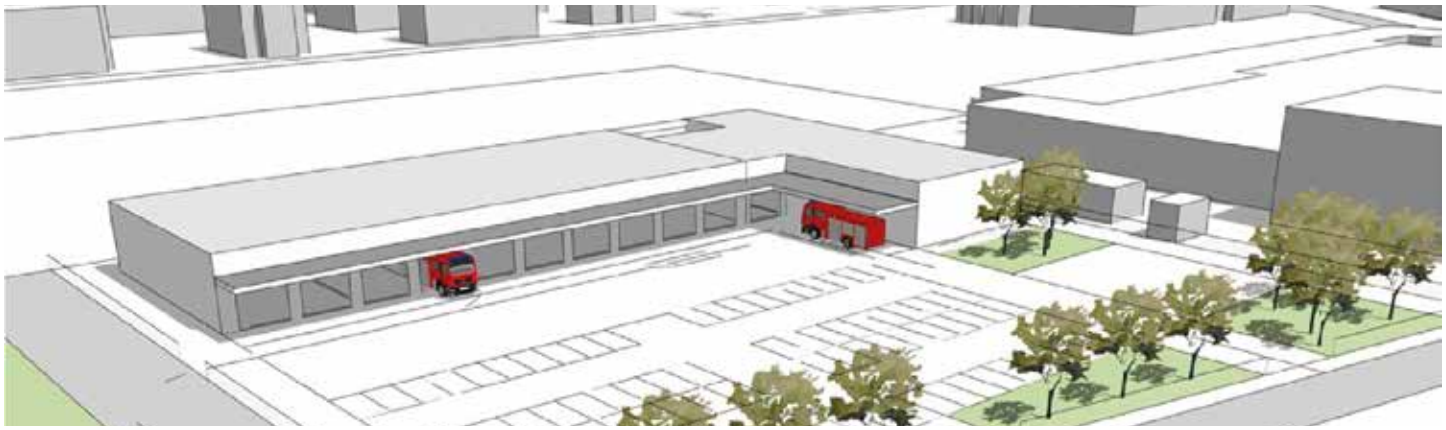

L'ensemble de ces travaux ont permis de déposer auprès du Conseil intercommunal un préavis pour l'obtention d'un crédit d'étude.

11 CONCLUSION

Le bilan de cette année 2022 permet de noter plusieurs points de bon à excellent :

- La dynamique au sein de l'Etat-major et des casernes DPS avec cette intégration des sections DAP
- La modernisation de nos infrastructures et de nos équipements
- L'évolution positive de la formation et du développement personnel mis en place
- Les relations service, autorités, partenaires et population

Un élément demeure tout de même insatisfaisant et épuisant qui fait trop souvent partie du décor de notre corporation.
Il est bon de savoir d'où l'on vient. Cette mémoire doit servir à nous guider dans notre évolution et non pas à servir ce « on a toujours fait comme ça chez nous ». Paraphe extrêmement dangereux, provoquant un endormissement, dont le réveil est souvent brutal pour les personnes encore en activité.

11.1 OBJECTIFS

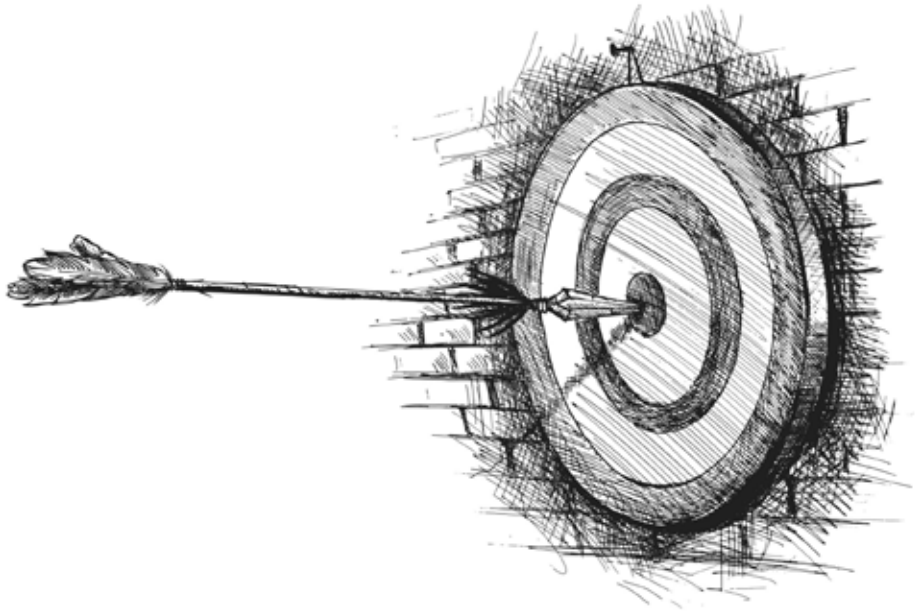

Différents objectifs permanents, établis dans le but de faire évoluer le service, permettent en cas de doute de prendre des décisions parfois compliquées, selon l'adage :

« Prendre nos décisions en fonction d'où nous allons et pas en fonction d'où nous sommes »

Ils s'articulent sur trois axes :

- Développer les performances du service
- Travailler la lisibilité et la visibilité du service
- Développer et conforter la confiance accordée au service

Dans un contexte géopolitique complexe, une inflation certaine, des pénuries ou délestages qui arriveront peut-être sans doute, mais quand ? une horloge connue qui mentionne 10 secondes avant minuit, sont des indicateurs qui pourraient nous laisser perplexe ou inquiet et nous retenir.
Notre service poursuivra sa marche en avant avec ses projets de développement.

Plusieurs objectifs en ce sens nous guiderons pour cette année 2023 :

- Finalisation du développement des DAP Z
  Ce premier objectif verra la structure actuelle des DAP Z arriver à son terme. Une orientation de leurs membres auprès des DPS sera accompagnée. Cela permettra d'offrir une plus large palette de cours et d'exercices à nos incorporés, de moderniser leur équipement et de les impliquer de manière facilitée dans les interventions.

- Renforcement de la structure du personnel permanent
  L'arrivée d'un collaborateur permanent supplémentaire, en charge de la formation et la venue d'une nouvelle personne dans le domaine de l'administration. Une attention particulière sera donnée afin d'accueillir ces personnes et de les accompagner dans leur prise de fonction.

- Formation de notre personnel
  La formation, élément nécessaire, garant de la sécurité et de l'efficacité opérationnelle, ciment d'une organisation telle que la nôtre, se doit encore d'être consolidée.

- Accompagner le crédit d'étude
  Les techniques devront s'atteler à la tâche afin de pouvoir mener à bien ce projet en apportant des études pointues à nos autorités afin de dessiner nos futurs locaux

Tout en assurant nos missions d'aide à la population.

Et le début d'un projet ambitieux : accompagner dans le cursus d'instructeur fédéral des personnes motivées. 5 instructeurs fédéraux dans 5 ans !

11.2 REMERCIEMENTS

Notre service adresse ses sincères remerciements à différentes personnes ou institutions qui nous accompagnent et nous côtoient tout au long de l'année.

Cette énumération ne reflète en aucun cas un classement !

L'ensemble des membres du SDIS Broye-Vully pour leur investissement, leur famille et leurs proches
Les membres de l'Etat-major
Le personnel permanent
Les membres du groupe média
Nos formateurs et instructeurs
L'équipe logistique
Nos médecins-conseils

Les employeurs de nos intervenants de jour
Les corps de sapeurs-pompiers voisins, vaudois ou fribourgeois

Les autorités de notre service et des communes membres de l'association
Nos autorités cantonales

NOS DIFFÉRENTS PARTENAIRES

Etablissement cantonal d'assurance, Division Défense incendie et secours:
Particulièrement notre inspecteur de région, le Lt-col. Cyril Guinchard, promu à la fonction d'inspecteur cantonal adjoint
Le Centre de traitement des alarmes (CTA)
Bureau de la formation cantonale (bureau ECAFORM)
Technique et logistique des SDIS
Support produits SDIS

La Direction de l'environnement industriel urbain et rural de la DGE Vaud
Les services de la sécurité publique
Les polices cantonales Vaudoise et Fribourgeoise
Les services de la santé publique :
Ambulances Nord vaudois et Broye, Ambulances de Morat
Le SMUR, la REGA
Le Détachement du poste médical avancé (DPMA), le soutien sanitaire opérationnel (SSO)

La Protection civile de la Broye
Les sociétés de sauvetage des lacs de Neuchâtel et Morat
Les différents services communaux ou cantonaux
L'ECAB et l'IFA pour leurs centres de formation
La Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers

Catelanni SA, Granges-près-Marnand
Bulliard Bois Sàrl, Corcelles-près-Payerne

NOUS VOUS DONNONS D'ORES ET DÉJÀ RENDEZ-VOUS LE MERCREDI 17 AVRIL 2024 POUR NOTRE PROCHAIN RAPPORT.

NOTRE TEMPS LIBRE POUR VOTRE SECURITE

SDIS Broye-Vully
Rue de Savoie 1
1530 Payerne

Tél. 026 662 65 73
info@sdis-broye-vully.ch
www.sdis-broye-vully.ch